



Webinaire

**Dispositif de qualifications aux fonctions
de maitre de conférences**



Webinaire

**Dispositif de qualifications aux fonctions
de maitre de conférences**

Présentation générale du CNU



Webinaire

Dispositif de qualifications aux fonctions de maître de conférences

- Le Statut des enseignantes-chercheuses (EC)
- Le CNU et la CP-CNU
- La qualification : c'est quoi et comment ça marche ?

Le statut d'enseignant.e-chercheur.e à l'université

- Les maîtres de conférences et professeurs des universités sont des fonctionnaires d'Etat
- Ministère de tutelle : Enseignement supérieur et Recherche
- « Statut particulier » des professeurs des universités et des maîtres de conférences régi par le [décret n°84-431 du 6 juin 1984](#)
- Le temps de travail (...) est découpé :
 - ✓ Pour moitié, par les services d'**enseignement** déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques
 - ✓ Pour moitié, par une activité de **recherche**

Le service public d'enseignement supérieur et de la recherche

- Les missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, au sens de l'article L123-3 du code de l'éducation, sont :
 - 1° La **formation initiale et continue** tout au long de la vie ;
 - 2° La **recherche scientifique** et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société.
 - 3° L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
 - 4° La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle ;
 - 5° La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - 6° La coopération internationale.

Le CNU : indépendance et caractère national de la fonction d'EC

- Le CNU = Instance nationale, dont l'existence et le fonctionnement sont régis par le [décret n° 92-70 du 16 janvier 1992](#)
- CNU = rôle central (mais remis en cause) dans la gestion des carrières des EC
 - Protection de l'indépendance des EC, notamment par rapport aux pouvoirs locaux
 - Garantie du statut de fonctionnaire d'Etat

Le CNU : indépendance et caractère national de la fonction d'EC

- Le CNU **doit** « assurer la représentation équilibrée de la diversité du **champ disciplinaire** concerné, des **établissements** d'affectation des enseignants-chercheurs en relevant et de la répartition entre les **femmes et les hommes** qui la composent »

⇒ Les membres du CNU sont des EC (ou chercheuses) qui sont dans les départements d'enseignements, qui font de la recherche dans des laboratoires, qui encadrent des doctorants, des post-docs, travaillent avec des ATER etc.

⇒ La diversité des établissements et des disciplines sont représentées

<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>



6 domaines, 12 groupes, 60 sections (disciplines)

60 sections ➔ 🗄 3500 **membres**

Qui représentent 🗄 48 000 EC en France

Composition des sections du CNU

- Les sections sont constituées de 48 ou 96 membres au total chacune :
 - 24 titulaires = 12 MCF et 12 PU ou 48 titulaires = 24 MCF et 24 PU
 - 24 suppléant.e.s = 12 MCF et 12 PU ou 48 suppléant.e.s = 24 MCF et 24 PU
- 2/3 des membres sont élu.e.s par l'ensemble des EC de leur corps
- 1/3 des membres sont nommé.e.s par le Ministère
- Les mandats durent 4 ans
- La mandature actuelle s'étend de novembre 2023 à novembre 2027

Composition des sections du CNU

- Chaque section est animée par un bureau, qui prépare les sessions, organise les débats et saisit les résultats
- Les bureaux des sections (dites « Grande section ») sont composés :
 - 1 Président.e (parmi les PU)
 - 1 Vice-Président.e collège A (PU)
 - 1 Vice-Président.e collège B (MCF)
 - De 3 assesseur.e.s (2 MCF et 1PU)
- Les bureaux des sections (dites « Petite section ») sont composés :
 - 1 Président.e (parmi les PU)
 - 1 Vice-Président.e collège A (PU)
 - 1 Vice-Président.e collège B (MCF)
 - 1 assesseur.e.s (MCF)

Composition des sections du CNU

Instance

⇒ Pluraliste

⇒ Collégiale et paritaire (Maitres de conférences et professeurs)

⇒ Démocratique

<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>



6 domaines, 12 groupes, 60 sections (disciplines)

Grands domaines



Droit, économie et gestion



Lettres et sciences humaines



Sciences



Pluridisciplinaire



Théologie



Sections de santé (mono-appartenants)



Attention :

Certaines disciplines correspondent à une section unique

Exemple :

L'Economie forme une seule et unique section, **la section 05 : Sciences économiques**

La Gestion forme une seule et unique section, **la section 06 : Sciences de gestion et du management**

Il existe des disciplines qui ont plusieurs sections :

Exemples:

- ✓ Le Droit (sections 01, 02, 03 / resp. Droit privé et sciences criminelles, Droit public, Histoire du droit et des institutions)
- ✓ L'Histoire (sections 21 et 22 / resp. Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux et Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique)
- ✓ Chimie (sections 31, 32, 33 / resp. Chimie théorique, physique, analytique, Chimie organique, minérale, industrielle et Chimie des Matériaux)
- ✓ etc.



Droit, économie et gestion



Groupe 1

Section 01 - Droit privé et sciences criminelles

Section 02 - Droit public

Section 03 - Histoire du droit et des institutions

Section 04 - Science politique

Groupe 2

Section 05 - Sciences économiques

Section 06 - Sciences de gestion et du management





Lettres et sciences humaines

Groupe 3

Section 07 - Sciences du langage

Section 08 - Langues et littératures anciennes

Section 09 - Langue et littérature française

Section 10 - Littératures comparées

Section 11 - Études anglophones

Section 12 - Études germaniques et scandinaves

Section 13 - Études slaves et baltes

Section 14 - Études romanes

Section 15 - Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques et d'autres aires linguistiques

Groupe 4

Section 16 - Psychologie et ergonomie

Section 17 - Philosophie

Section 18 - Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art

Section 19 - Sociologie, démographie

Section 20 - Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique

Section 21 - Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Section 22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

Section 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale

Section 24 - Aménagement de l'espace, urbanisme



Groupe 5

Section 25 - Mathématiques

Section 26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

Section 27 - Informatique

Groupe 7

Section 31 - Chimie théorique, physique, analytique

Section 32 - Chimie organique, minérale, industrielle

Section 33 - Chimie des matériaux

Groupe 9

Section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil

Section 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal

Section 62 - Energétique, génie des procédés

Section 63 - Génie électrique, électronique, photonique et systèmes

Groupe 6

Section 28 - Milieux denses et matériaux

Section 29 - Constituants élémentaires

Section 30 - Milieux dilués et optique

Groupe 8

Section 34 - Astronomie, astrophysique

Section 35 - Structure et évolution de la terre et des autres planètes

Section 36 - Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieure, paléobiosphère

Section 37 - Enveloppes fluides du système Terre et autres planètes

Groupe 10

Section 64 - Biochimie et biologie moléculaire

Section 65 - Biologie cellulaire

Section 66 - Physiologie

Section 67 - Biologie des populations et écologie

Section 68 - Biologie des organismes

Section 69 - Neurosciences



Pluridisciplinaire

Groupe 12

Section 70 - Sciences de l'éducation et de la formation

Section 71 - Sciences de l'information et de la communication

Section 72 - Epistémologie, histoire des sciences et des techniques

Section 73 - Cultures et langues régionales

Section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives



Théologie

Théologie

Section 76 - Théologie catholique

Section 77 - Théologie protestante

Sections de santé (mono-appartenants)

Pharmacie (mono-appartenants)

Section 85 - Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé

Section 86 - Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé

Section 87 - Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

Autres sections de santé (mono-appartenants)

Section 90 - Maïeutique

Section 91 - Personnels enseignants-chercheurs des disciplines des sciences de la rééducation et de réadaptation

Section 92 - Personnels enseignants-chercheurs des disciplines des sciences infirmières

Composition des sections du CNU

La composition des sections est publique

The screenshot displays the CNU website interface. At the top left is the CNU logo (Conseil National des Universités). The navigation bar includes links for ACCUEIL, Sections CNU (highlighted), CP-CNU, and CNU SANTÉ. A search bar with the placeholder 'Rechercher...' and a 'Connexion' link are on the right. Below the navigation bar is a wide banner image of a night landscape. A purple bar with a white 'i' icon and the text 'Présentation' is positioned below the banner. Underneath, there are two dropdown menus: the first is set to 'Sciences' with a science icon, and the second is set to 'Groupe 6'. Below these is a third dropdown menu set to 'Section 28 - Milieux denses et matériaux'. A grid of ten purple icons with white symbols represents various functions: 'Présentation' (info icon), 'Agenda' (calendar icon), 'Membres de la section' (group of people icon), 'Qualification' (graduation cap icon), 'CRCT' (pencil icon), 'Avancement de grade' (trophy icon), 'Prime individuelle' (document icon), 'Promotion interne' (arrow icon), 'Suivi de carrière' (line graph icon), and 'Rapports d'activités et documents' (folder icon).

Conseil National des Universités

ACCUEIL Sections CNU CP-CNU CNU SANTÉ

Rechercher...

[Connexion](#)

i Présentation

Sciences

Groupe 6

Section 28 - Milieux denses et matériaux

i Présentation

Agenda

Membres de la section

Qualification

CRCT

Avancement de grade

Prime individuelle

Promotion interne

Suivi de carrière

Rapports d'activités et documents

Composition des sections du CNU

La composition des sections est publique



Présentation



Agenda



Membres de la section



Qualification



CRCT



Avancement de grade



Prime individuelle



Promotion interne



Suivi de carrière



Rapports d'activités et documents

Professeurs des universités et assimilés

Nom et Prénom	Fonction	Statut	Université	Adresse électronique
Mme. JOULAIN ANNE	Président de section	Titulaire	UNIVERSITE DE POITIERS	
M. JOLY LAURENT	1er vice-président	Titulaire	UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD)	
M. GUIONNEAU PHILIPPE	Assesseur PR	Titulaire	UNIVERSITE DE BORDEAUX	

Composition des sections du CNU

La composition des sections est publique



CNU
Conseil National des Universités

ACCUEIL

Sections CNU

CP-CNU

CNU SANTÉ

Rechercher...

Connexion

Droit, économie et gestion

Lettres et sciences humaines

Sciences

Pluridisciplinaire

Théologie

Sections de santé (mono-appartenants)

Maîtres de conférences des universités et assimilé

Nom et Prénom	Fonction	Statut	Université	Adresse électronique
Mme. FADDA GIULIA	2nd vice-président	Titulaire	UNIVERSITE PARIS 13	
M. MERLEN ALEXANDRE	Assesseur MCF	Titulaire	UNIVERSITE DE TOULON (VAR)	
Mme. MORALES MAGALI	Assesseur MCF	Titulaire	UNIVERSITE DE CAEN	
M. ALBARET TRISTAN		Suppléant	UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD)	
Mme. AMANTI MARIA INES		Suppléant	UNIVERSITE PARIS CITE	
Mme. APPERT ESTELLE		Suppléant	INP DE GRENOBLE	
M. BACRI LAURENT		Suppléant	UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	

Composition des sections du CNU

- Les Sections sont réunies en groupe.
- C'est au niveau des groupes que sont gérés les « appels au groupe », c'est-à-dire les recours en cas de non-qualification 2 années consécutives
- Chaque groupe est représenté dans une instance **la CP-CNU = commission permanente du CNU**
- La CP-CNU « *définit les orientations propres à garantir la qualité, la transparence et la publicité des procédures de **qualification**, de suivi de carrière et de promotion des enseignants-chercheurs. Elle veille à favoriser la coopération entre les différents champs disciplinaires. Elle veille également à ce que les critères et les procédures mis en œuvre par le Conseil national des universités prennent en compte l'ensemble des activités des enseignants-chercheurs ainsi que la diversité des champs disciplinaires.* » ([décret n° 92-70 du 16 janvier 1992](#))

La Qualification aux fonctions de MCF

La qualification aux fonctions de MCF = Reconnaissance nationale de l'aptitude au métier de MCF

= phase d'admissibilité dans un processus de recrutement en 2 temps

1. Evaluation des compétences générales
2. Recrutement par l'établissement

Qualification = Adéquation des compétences des candidat.es à la fonction des EC

Recrutement = Adéquation des compétences des candidat.es à un profil de poste

La Qualification aux fonctions de MCF

La qualification aux fonctions de MCF = Reconnaissance nationale de l'aptitude au métier de MCF

= reconnaissance par les pairs

- Une qualification dans n'importe quelle section autorise une candidature sur tous les postes MCF
- Précise le CV du candidate => donne une indication aux comités de sélections locaux

=> **Obtention de la qualification = condition nécessaire mais pas suffisante pour devenir MCF**

La Qualification aux fonctions de MCF

La qualification aux fonctions de MCF = Reconnaissance nationale de l'aptitude au métier de MCF

- 3 dimensions du métier de MCF :
 - L'enseignement
 - La recherche
 - Les responsabilités administratives

Contrairement à la soutenance de thèse, la qualification constitue une **évaluation de l'ensemble des activités** scientifiques, pédagogiques (et tâches d'intérêt général) de tous ceux qui souhaitent embrasser le métier d'enseignant-chercheur

⇒ L'aptitude doit s'apprécier au regard de la richesse de **l'expérience d'enseignement** ainsi que du point de vue de la **qualité de la recherche**

Comment se passe une session qualification au CNU ?

⇒ Les membres du CNU vont « vérifier » uniquement à partir du dossier que le/la candidat.e est « apte » sur les 2 premières dimensions dans la discipline de la section.

Par exemple la section 28 (milieux denses et matériaux) va vérifier si le candidat.e peut enseigner la physique, faire de la recherche en physique.

⇒ Chaque section CNU va s'accorder sur les critères

⇒ **Le dossier doit permettre de répondre à ces questions**

Comment se passe une session qualification au CNU ?

Remarque : candidature aux fonctions de maître de conférences du **Muséum national d'histoire**

=> Les critères peuvent être différents pour la candidature MCM

=> Une candidate peut être qualifiée MCF et pas MCM (et inversement)

Comment se passe une session au CNU ?

- Le dossier est examiné avant la session par 2 rapporteurs
- A la lecture du dossier, chaque rapporteur émet un **avis préalable** sur la candidature
- Les dossiers sont ensuite discutés en session par l'ensemble des membres présent.e.s
- Ces discussions ne peuvent se tenir que sur la base des éléments du dossier
- La section rend un avis sur la candidature (Favorable / Défavorable) à l'issue d'un vote

Comment se passe une session au CNU ?

- Décision collégiale après débat contradictoire
- Critères disponibles sur le site du CNU

En application de l'article 24 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984, **la décision** de qualification ou de non qualification **est prise par la section de manière collégiale** et non par les rapporteurs.

=> Les sections du CNU ne sont pas ainsi tenues de suivre systématiquement les appréciations des rapporteurs sur le dossier d'un candidat.

Comment se passe une session au CNU ?

- Déontologie : règles de déport
 - Les membres de la famille d'un.e candidat.e ne peuvent pas siéger
 - Le directeur/la directrice de thèse sort de la salle où se tient la session durant la discussion de la candidature de son/sa doctorant.e
 - Les membres du CNU appartenant au même établissement que le/la candidat.e ne peut pas prendre part aux discussions le/la concernant

Mesures individuelles	Hypothèses visées	Siège aux réunions	Elaboration des rapports	Participation aux discussions
	Affecté ou exerce ou a exercé des fonctions depuis moins de deux ans dans le même établissement que le candidat (1)	Oui	Non pour le candidat concerné	Non pour le candidat concerné

Qualification aux fonctions de MCF

- Inscription sur Application **ODYSSEE**

**Date limite unique de dépôt des pièces
lundi 15 décembre 2025**

« **Pour tous les candidats**, le calendrier de la campagne 2026 s'articulera désormais autour d'une **phase unique d'inscription et de dépôt des pièces** (obligatoires et complémentaires) qui débutera mi-septembre 2025 pour se terminer le **15** décembre 2025.

Cette date unique de clôture d'inscription et de dépôt des pièces s'imposera à tous les candidats **quelle que soit leur date de soutenance.** »

Campagne de qualification 2026



La campagne de qualification 2025 sera la dernière session à maintenir les adaptations de calendrier qui avaient été mises en place pour tenir compte des décalages de dates de soutenance de doctorat et d'HDR liées à la période de grèves de 2019 puis de confinement de 2020.

Ainsi, pour tous les candidats, le calendrier de la campagne 2026 s'articulera désormais autour d'une phase unique d'inscription et de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) qui débutera mi-septembre 2025 pour se terminer le 15 décembre 2025.

Cette date unique de clôture d'inscription et de dépôt des pièces s'imposera à tous les candidats quelle que soit leur date de soutenance.

Il est d'ores et déjà recommandé à tous les candidats de ne pas attendre les derniers jours de la phase d'inscription et dépôt des pièces pour procéder à la création de leur compte Odyssée et à la saisie de leur(s) candidature(s).

GALAXIE

DES PERSONNELS DU SUPÉRIEUR

antares

atria

elara

altair

antée

naos

helios

Vous êtes ici : [Accueil GALAXIE des personnels du supérieur/ Qualification par la section](#)

GALAXIE DES PERSONNELS DU SUPÉRIEUR

- Qualification par le groupe
- Qualification / Odyssée
- Recrutement
- Chaire de professeur junior (CPJ)
- Avancement de grade
- Avancement de grade HU
- Promotion interne
- CRCT
- CPP
- Prime individuelle (RIPEC)
- PEDR (HU)
- Suivi de carrière
- Calendriers

POSTES OFFERTS

- Postes publiés dans GALAXIE
- Autres postes dans le supérieur

Questions/Réponses

Guides d'utilisation

Contact

QUALIFICATION PAR LA SECTION

Odyssée

 **Comment consulter le résultat d'une demande de qualification sur Odyssée**

La qualification est une étape nécessaire pour être éligible à une candidature aux corps de professeurs des universités et de maîtres de conférences (hors PU-PH).

Les maîtres de conférences titulaires et enseignants-chercheurs titulaires assimilés au corps des maîtres de conférences relevant de la fonction publique française sont réputés qualifiés et ne doivent pas en conséquence faire de demande de qualification aux fonctions de professeur des universités.

Pour se connecter à l'application, vous devez cliquer sur le lien "Accès Qualification/ ODYSSÉE" via le portail GALAXIE (à droite de l'écran)

Campagne de qualification 2026

CONNEXION A L'APPLICATION ODYSSÉE

 Accès qualification/ Odyssée
Accès disponible

[Mentions légales](#)

A CONSULTER

» **Campagne 2025 - Procédure d'inscription après deux refus sur les listes de qualification**

Les textes applicables sont les suivants :

» **Arrêté du 24 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités**

Comment préparer sa candidature ?

- Créer un compte sur Odyssée (**début prévu 14 octobre 2025**)

<https://odysee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/accueil>

- Déposer les pièces obligatoires et les pièces complémentaires

Comment préparer sa candidature ?

- 4 Pièces obligatoires vérifiées par le ministère => **recevabilité** du dossier

Comment préparer sa candidature ?

- 4 Pièces obligatoires (1/4) vérifiées par le ministère => **recevabilité** du dossier

Arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités

1 - une **pièce justificative** permettant d'établir soit la possession du doctorat et **obligatoirement** sa **traduction française** si elle est rédigée en langue étrangère.

exemple : la **copie du diplôme** ou si vous n'êtes pas encore en possession du diplôme une **attestation** de son obtention signée par l'université où vous l'avez soutenu ;

Comment préparer sa candidature ?

- 4 Pièces obligatoires (2/4) vérifiées par le ministère => **recevabilité** du dossier

Arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités

2- la copie du rapport de soutenance du diplôme produit, comportant notamment la liste des membres du jury et la signature du président du jury (et **obligatoirement sa traduction française** s'il est rédigé en langue étrangère) ;

Attention : Les diplômes, rapports de soutenance, attestations et justificatifs rédigés en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.

Comment préparer sa candidature ?

- Pièces obligatoires (3/4) vérifiées par le ministère => **recevabilité** du dossier

[Arrêté du 11 juillet 2018](#) relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités

3- un [curriculum vitae](#) présentant les activités en matière d'enseignement, de recherche, d'administration et d'autres responsabilités collectives. Ce document mentionnera, le cas échéant, le cursus, le parcours professionnel et la liste de publications du candidat ;

Pour la recevabilité, la présence d'un CV d'une page suffit

Mais pas pour la qualification :

Ce « CV » $\simeq$ rapport d'activités explicitant

le **parcours** (dont la formation initiale)

les activités d'enseignement et de recherche

et les tâches collectives.

=> Certaines sections proposent un « canevas » (CV type)

Comment préparer sa candidature ?

- Pièces obligatoires (4/4) vérifiées par le ministère => **recevabilité** du dossier

[Arrêté du 11 juillet 2018](#) relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités

4- un exemplaire des **travaux, ouvrages et articles** dans la limite de **trois documents** (exemples : articles, publications, contributions à des colloques, notes...)

Attention : *Chacun de ces travaux, ouvrages et articles doit être accompagné d'un résumé en français s'il est rédigé en langue étrangère **et** si la section le demande.*

Comment préparer sa candidature ?

- Pièces complémentaires pour que le/la candidat.e puisse démontrer qu'il est apte sur chaque dimension.



Les pièces complémentaires ne sont pas facultatives

Outre le dossier de candidature, ses pièces sont essentielles pour apprécier la candidature **selon la section** :



Les pièces complémentaires dépendent des sections

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/qualification/pieces_complementaires.pdf

Comment préparer sa candidature ?

- Pièces complémentaires => **qualification** du candidat.e

- Dépendent de la section
- Sont obligatoires

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/qualification/pieces_complementaires.pdf

=>accessibles via Odyssée

- Consulter les conseils des sections sur <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu>

Comment préparer sa candidature ?

Présentation



Sciences

Groupe 6

Section 29 - Constituants élémentaires



Présentation



Agenda



Membres de la
section



Qualification



CRCT



Avancement de
grade



Prime individuelle



Promotion interne



Suivi de carrière



Rapports d'activités
et documents

Calendrier

Session 2025

Qualification

une période d'inscription sur l'application Odyssée : du 15 octobre 2024 (10h, heure de Paris) au 6 décembre 2024 (16h, heure de Paris)

la clôture d'inscription fixée au vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris) s'impose à tous les candidats quelle que soit leur date de soutenance. Si aucune inscription n'est validée au plus tard le vendredi 6 décembre 2024, le dossier de candidature ne pourra être transmis pour examen à la DGRH.

Date limite de dépôts des pièces (y compris les pièces complémentaires) * dans l'application :

pour les candidats dont la soutenance de thèse ou HDR est soutenue jusqu'au 22 novembre 2024 : 6 décembre 2024

Pour les candidats dont la soutenance de thèse ou HDR est soutenue entre le 23 novembre 2024 et le 10 janvier 2025 : 17 janvier 2025

Appel au groupe

(Après deux refus consécutifs au titre de la même section et du même corps)

Ouverture de l'application GALAXIE/ANTARES pour les inscriptions et début du dépôt de pièces des dossiers : lundi 31 mars 2025, 10h (heure de Paris)

Clôture des candidatures : vendredi 25 avril 2025, 16h (heure de Paris)

Date limite de dépôt des pièces dans l'application GALAXIE/ ANTARES : mercredi 30 avril 2025, 16h (heure de Paris)

Audition devant le groupe : du lundi 26 mai au vendredi 11 juillet 2025

Comment préparer sa candidature ?



CNU
Conseil National des Universités

ACCUEIL

Sections CNU

CP-CNU

CNU SANTÉ

Rechercher...

Connexion

Droit, économie et gestion

Lettres et sciences humaines

Sciences

Pluridisciplinaire

Théologie

Sections de santé (mono-appartenants)

Textes et liens

- [Accès Galaxie](#) portail des personnels du supérieur.
- [Arrêté du 11 juillet 2018](#) relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités.
- [Arrêté du 11 juillet 2018](#) relatif à la procédure d'inscription après deux refus sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités.

Dernière mise à jour : 18 septembre 2024

Retour



Conseils généraux

Recommandations MCF

Recommandations PR

Comment préparer sa candidature ?

Les sites importants :

- Galaxie / Odyssée
 - https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odysee.htm
 - <https://odysee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/accueil>
- Le site du CNU : <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>
- Pour retrouver les présentations :
chaîne Youtube RNCD : <https://www.youtube.com/channel/UCF5SLZEuKGa7mET0ohxnANw>
site du RNCD : <https://www.rncdfrance.fr/>